

« L'ensemble du budget de recherche est décidé à travers des mécanismes complexes et opaques »

Les choix ont des conséquences cruciales et durables mais ni les scientifiques, ni les politiques, ni les citoyens ne sont à même de décider des priorités laissées à une nuée d'experts dénoncent, dans une tribune au « Monde », les chercheurs Aude Lapprand et Jérôme Santolini.

TRIBUNE

Dans son [interview à France Culture le 4 mars dernier](#), la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, justifie sa [fumeuse enquête sur l'islamo-gauchisme](#) par son souhait de ne pas concentrer les financements sur certains sujets à la mode. Pourtant, le 21 janvier, Emmanuel Macron avait annoncé un investissement de 1,8 milliard d'euros pour les technologies quantiques.

A notre tour, nous exigeons une enquête sur le quantique à l'université, afin de faire le « bilan de l'ensemble des recherches qui se déroulent dans notre pays », comme le disait la ministre [lors des questions au gouvernement le 16 février 2021](#).

Et puis, tant que nous y sommes, nous exigeons aussi une enquête sur les « grands défis scientifiques ou sociétaux très importants auxquels la recherche française aura l'ambition d'apporter des contributions fortes dans les prochaines années » [et qui figurent dans la loi de programmation de la recherche adoptée en novembre 2020](#) : la complexité algorithmique, pour ou contre ce courant de pensée dans la recherche française ? Faut-il des chercheurs sur l'inclusion numérique ? Est-ce vraiment en développant des « technologies nouvelles d'aide à la décision, comme la télédétection, les capteurs... » que notre société pourra « faciliter le travail quotidien des éleveurs et des cultivateurs » ?

Comme Frédérique Vidal, nous voulons une enquête pour comprendre comment et par qui sont sélectionnés les programmes de recherche : qui décide aujourd'hui des financements pour les savoirs de demain ?

En tant que simple citoyen, et non ministre de la recherche, a-t-on le droit de s'interroger sur l'utilisation des fonds publics de recherche pour « pouvoir construire des jumeaux numériques d'êtres vivants ».

N'est-ce pas ironique, Madame Vidal, d'appeler à la transparence sur un sujet particulier, quand l'ensemble du budget de recherche est décidé à travers des mécanismes complexes et opaques, alors même que ces choix portent en eux des conséquences cruciales et durables pour l'ensemble de la société ? Comment et pourquoi a-t-on choisi de ne pas soutenir la [recherche sur les coronavirus](#) dans les années 2000 ?

Les exemples sont nombreux de choix malheureux et discutables ; ceux de financer des recherches en réaction à une épidémie plutôt qu'en amont, comme ceux de financer une science « surfaite », celle du « hype technologique » et des intérêts industriels, au détriment de savoirs dont nous avons cruellement besoin aujourd'hui.

Comme Frédérique Vidal, nous voulons une enquête pour comprendre comment et par qui sont sélectionnés les programmes de recherche : qui décide aujourd'hui des financements pour les savoirs de demain ?

Impuissance et exclusion

Pas les scientifiques, qui n'en ont certainement pas le loisir, occupés qu'ils sont, face à la longue agonie du budget de la recherche, à répondre comme ils peuvent à la multitude d'appels d'offres. Ils n'ont, au mieux, qu'une vue partielle des stratégies de recherche, qu'elles soient déclinées à l'échelle de leur laboratoire ou de leur institution.

Pas les politiques, qui traitent plus du mode d'organisation de la recherche que de ses objectifs. Les gouvernements successifs, pressés d'achever la destruction du modèle de recherche français, occultent la question de la stratégie, pour laquelle les rendez-vous manqués s'enchaînent : la stratégie nationale de recherche n'a pas été évaluée et n'aura pas de suite ; le programme de recherche [Horizon Europe](#) est vu comme [un moyen de capter les financements européens](#) pour les fleurons nationaux de recherche (aéronautique et spatial en particulier) ; et enfin la loi de programmation de la recherche (LPR) dont les « sujets à la mode » n'ont quasiment pas fait l'objet de débat au sein du Parlement.

Les élus sont impuissants à faire des arbitrages politiques éclairés, puisque eux-mêmes déplorent une information très insuffisante [sur la répartition des fonds budgétaires](#).

Enfin, les citoyens non plus ne peuvent prétendre à une vision d'ensemble de la stratégie de recherche, ils n'ont accès qu'à une caricature de ce que sont les sciences et les débats scientifiques. Ils sont de fait exclus de ces enjeux car jugés profanes et trop ignorants pour débattre de questions d'experts.

Des citoyens, chercheurs et non-chercheurs, plaident pour une convention de citoyens sur la programmation de recherche, articulée avec une future stratégie de recherche française

Qui décide, alors ? Face à l'absence d'évaluation publique, on laisse une nuée d'experts, conseillers, « représentants d'intérêt » vider de sa substance la décision politique. Le gouvernement cultive cette opacité au détriment d'une implication de tous – scientifiques, politiques, citoyens – dans la construction des choix sur les savoirs de demain.

Comme beaucoup, et comme Madame Vidal, nous pensons qu'il est urgent de remettre la question des connaissances scientifiques au cœur de la société. Dans cette optique, des citoyens, chercheurs et non-chercheurs, plaident pour une convention de citoyens sur la programmation de recherche, étroitement articulée avec une [future stratégie de recherche française](#).

Ils considèrent ce type de procédure apte à traiter de sujets complexes et à faire toute la lumière sur l'ensemble du budget de la recherche. Ils invitent également chacun à se prononcer sur les futurs choix scientifiques, en participant à la consultation Horizon Terre, qui se veut une contribution citoyenne au débat.

Ils seraient heureux que cette contribution soit utile à la future convention de citoyens sur la programmation de recherche – il vous reste quelques mois pour la mettre en œuvre, Madame Vidal, dans une démarche constructive pour l'avenir de notre recherche.

Aude Lapprand(Docteure en physico-chimie des polymères, déléguée générale de l'association Sciences citoyennes) et **Jérôme Santolini**(Chercheur à l'Institut de biologie intégrative de la cellule, I2BC, UMR 9198 et administrateur de Sciences citoyennes).